



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN
Tél : 04.90.28.50.90
Fax : 04.90.28.50.99
adjoints@visan-mairie.com

VISAN INFO HEBDO

Jeudi 29 Avril 2020

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

DECONFINEMENT A PARTIR DU 11 MAI

Vous trouverez en pièce jointe un guide "COVID 19 – Besoin d'aide" qui pourra vous informer assez complètement. L'école devrait ouvrir à nouveau le mardi 12 mai prochain, la veille étant réservée à une « pré-rentree » des enseignants. Afin de préparer au mieux cette rentrée, la mairie et la directrice de l'école ont mis au point un questionnaire pour connaître le plus rapidement possible, dans un premier temps, le nombre d'enfants qui seraient susceptibles de reprendre le chemin de l'école dans la mesure où la scolarisation a été rendue facultative par le gouvernement pendant la pandémie du COVID 19.

Merci de retourner ce questionnaire par mail à la mairie ou à la directrice de l'école.

ECLAIRAGE PUBLIC: Votre avis !

« Merci pour ma connexion avec Visan info hebdo et félicitations encore pour ce lien.

Concernant l'éclairage public, félicitations pour cette initiative surtout en ce moment. Il me semble que parfois le nombre de lampadaires est trop nombreux voire trop rapprochés. Certains sont très anciens et très hauts (Chemin Notre Dame des Vignes) et éclairent démesurément. Le bon compromis serait peut-être d'éteindre de 23H à 6H avec des éclairages qui s'allument en présence de piétons aux traversées de chaussée en étant conscient du coût. Mais quel bonheur de retrouver la vraie nuit et d'y entendre parfois des oiseaux qui retrouvent le vrai cycle de la vie...Les habitants des communes alentours qui pratiquent cette coupure de 23h à 6h sont-ils dans l'ensemble satisfaits? »

FJ

« Je me permets d'intervenir concernant la pollution lumineuse et certains points soulevés :

Il me semble avoir compris que l'éclairage total sur Visan, est un problème technique venant de notre installation : en gros, il y a un bouton on/off et non la possibilité d'avoir un éclairage différencié (ce moyen technique n'existe pas sur notre commune). La décision d'éteindre en période de confinement peut-être discutable, mais pour ma part je me réjouis de cette initiative. Je peux supposer que la lumière va revenir à la suite de cette crise.

Pour information, la commune ne pourra pas faire l'impasse de la gestion de la pollution lumineuse. En effet, fin décembre le gouvernement a enfin publié au journal officiel un arrêté qui est entré en vigueur le 1/1/20 : "Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses"

Extrait de l'arrêté : art. 3, paragraphe 1 : "Les émissions de lumière artificielle des installations d'éclairage extérieur et des éclairages intérieurs émis vers l'extérieur sont conçues de manière à prévenir, limiter et réduire les nuisances lumineuses, notamment les troubles excessifs aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne".

Concernant la sécurité de la ligne de bus : il me semble que le dernier bus qui passe à Visan est aux alentours de 20h et non au milieu de la nuit...

Concernant, le vandalisme et les dégradations : d'après les retours des communes qui s'efforcent de n'éclairer que lorsque cela s'avère réellement nécessaire, il n'a pas été noté d'accroissement de la criminalité, argument contestable régulièrement invoqué contre les mesures d'extinction de l'éclairage (par exemple la ville de Saumur 27 000 habitants...). En sachant que selon l'ANPEN, 12 000 communes françaises pratiquent déjà l'extinction en milieu de nuit...et la criminalité n'a pas bondi !

Pour les personnes travaillant en décalés, je peux comprendre que cela soit un peu dérangent. Mais ces personnes ont certainement un véhicule (car pas de bus en pleine nuit), et sur un véhicule, il y a des phares.... La plupart des parkings sont à proximité des habitations où les véhicules sont garés directement devant/dans les habitations, il ne doit donc pas y avoir à affronter un long chemin dangereux pour rentrer à la maison....

Pour la promenade du chien, une lampe de poche (ou son téléphone portable) peut faire l'affaire : je peux penser que nous sommes tout à fait capables d'utiliser cet instrument hautement technologique....

Tout est une question de choix et de bon sens.....la priorité aujourd'hui est la protection de notre environnement, et je veux bien sacrifier ce petit confort pour protéger notre bien commun, mais cela n'engage que moi. »
SF

VENDREDI 1^{er} MAI : MAINTIEN DU MARCHE HEBDOMADAIRE

Nos 2 commerçants du marché du vendredi matin seront présents demain 1^{er} mai.
Notre épicerie « Mon Marché » et les boulangeries seront également ouvertes le matin. Par contre, le tabac-presse sera fermé.

AIDE A LA DECLARATION D'IMPOTS POUR LES SENIORS

Comme l'an dernier, la municipalité de Visan a passé une convention avec L'Entente du Vaucluse qui est un Espace Numérique labellisé Sud LABS. A ce titre, ils accompagnent les publics en difficulté face au numérique.

A l'occasion de la déclaration 2020 de revenus, et dans le contexte de sortie de confinement, ils proposent de tenir des permanences hebdomadaires respectant les mesures de sécurité édictées dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 afin d'accompagner **les habitants de plus de 60 ans** dans cette démarche pour procéder à leur déclaration de revenus en ligne.

Cette année est l'occasion de la mise en place de la validation automatique des déclarations par les services des impôts. Par ailleurs dans le contexte que nous vivons grand est le risque que les divers services des impôts ne reçoivent pas de public à l'occasion de cette déclaration.

Les habitants désireux de suivre par la suite une formation à l'utilisation des services de l'administration en ligne pourront bénéficier d'heures d'initiation gratuite dans nos locaux de VALREAS.

POUR VISAN CE SERA LE MARDI MATIN DE 9h à 12h à la maison du tourisme et des produits du terroir.

S'inscrire par téléphone auprès de Dominique de la Maison du Tourisme au **04.90.41.97.25**

L'entretien durera 45 minutes – C'est gratuit !

NETTOYAGE DEVANT CHEZ SOI : Nouveaux remerciements !

Remerciements et félicitations à Daniel LAVIGNE qui entretient les espaces fleuris du bas de la rue de la Congrégation.
Remerciements et félicitations également à ZenAttitude pour le désherbage du bas du chemin Notre Dame.



« Pour amuser les grincheux »

